

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUILLET 2021.

Le 5 juillet 2021 à 18 heures s'est réuni le Conseil d'administration du Collège André Citroën sous la direction de madame Méténier, principale du collège.

Le Conseil d'administration peut se réunir le quorum étant atteint. Il compte vingt-trois titulaires votants. M. Ivanoff se propose en qualité de secrétaire de séance.

PARTICIPANTS: 20

Membres de droit: Mme METENIER - Mme AKKARI - M. PHILIPPE – Mme GRANGER excusée

Représentants des personnels enseignants et d'éducation: Mme AUCLAIR – Mme MOREAU- M. FOSSARD – Mme BAILLE – Mme SELLIER SOULAIROL – M. IVANOFF – Mme ROBERT

Représentants des personnels ATOS: M. FERREIRA - Mme RENE-CORAIL – Mme BONTULOVIC

Elèves : Mme ROBIN

Parents d'élèves FCPE: Mme CEROLINI – Mme BAILLEUL – M. LEZINSKA – Mme FONTRIER – Mme LASSIETTE – Mme HADDAJI - Mme CRANCE BRAHIM DJELLOUL

UPE Citroën : Mme GAILLOT- Mme DOLET – Mme HOURON

- **Procès-verbal du conseil d'administration du 29 Mars 2021, annexe 1, soumis au vote**

Le Procès-verbal du Conseil du 29 mars est présenté et soumis au vote.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Organisation pédagogique de l'année scolaire, annexes 2 et 2 bis, soumise au vote**

L'équipe enseignante propose de revenir au trimestre, mieux adapté au rythme des élèves. Cette organisation est balisée de rendez-vous intermédiaires :

La Semaine de la rentrée, réunion à 8H des parents de 6eme avec passage des professeurs en classe.

Autres niveaux : Café des parents en matinée et une heure en classe avec le professeur principal.

Organisation de l'année :

- 1^{er} trimestre :

Un point des professeurs principaux avec la direction avant la Toussaint, puis édition d'un relevé de notes après la Toussaint, un soir 6^e 4^e et l'autre 5^e, 3^e.

Les Conseils de classe suivis de l'envoi des trimestres.

- 2^e Trimestre :

Point professeurs principaux et direction

Remise des bulletins par les PP

- 3^e Trimestre
Point professeurs principaux et direction
Remise des bulletins envoyés aux parents

Cette organisation entraîne une modification du règlement intérieur, annexe 3.

Les fédérations de parents d'élèves font part de leur satisfaction quant à ces modifications, notamment la FCPE qui plaide depuis 2019 pour le retour à la trimestrialisation.

Les parents posent la question de l'opportunité d'organiser les réunions parents-professeurs une par soir et par niveau en raison du délai d'attente.

La direction ne retient pas cette proposition mais veillera à ce que les RDV ne dépassent pas 5 min.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Modifications du RI, annexe 3, soumises au vote**

Précision au sujet des « billets verts », qui ne peuvent pas être validés le jour même. Les fédérations vont préciser que les billets verts peuvent, à la demande des parents et pour des faits extérieurs au collège, être transmis au plus tard la veille du jour d'absence.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Adhésion à la centrale d'achat Région Ile de France, soumise au vote**

M. Philippe, gestionnaire, explique que le collège dépend du Lycée Voltaire pour ses marchés. Qu'une centrale d'achat a été créée par la Région qui accepte l'adhésion de collège. Cette adhésion, est gratuite et pour deux ans. Cette opération devrait aboutir à une réduction des coûts pour le collège.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Adhésion au marché Produits Laitiers, soumise au vote**

M. Philippe explique que le collège dépend du lycée Voltaire pour ce marché qui passe au lycée Buffon. Coût de l'adhésion 30 € pour une durée de deux exercices (60 €).

Il est précisé que la cantine du collège passera à la Caisse des Ecoles à compter de la rentrée 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Prélèvements sur fonds de roulement, soumis au vote**

M. Philippe propose de prélever 5000 € sur le fonds de roulement de 105 515 €, pour faire face à des coûts en cuisine (four) et informatique (salle de musique entre autres plus du petit matériel). Après cette opération, le solde correspond à 91 jours de fonds de roulement.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Tarif horaire de location d'une salle de l'annexe, soumis au vote**

Le collège est sollicité régulièrement pour louer des salles inutilisées de l'Annexe pour un usage récurrent. Il est proposé de louer une salle de l'Annexe pour 9 € l'heure.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Proposition de convention d'occupation d'une salle de l'Annexe, annexes 4 et 4 bis, soumise au vote**

Location de deux salles du 13 septembre au 17 décembre, puis du 24 janvier au 2 avril, de 9h à 18 heures pour les cours dispensés par l'Université Paris 1. Ceci au prix de 8000 € les 25 semaines, soit un coût horaire inférieur à 9 euros. Cette convention doit être agréée par la Ville de Paris. La redevance sera perçue par le collège et non la DASCO, le gardiennage quotidien de l'Annexe sera utilisé pour l'université.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

- **Ajustements DHG rentrée 2021, annexe 5, soumis au vote**

Il ne s'agit que d'ajustements de la DHG.

- Mathématiques : ajout d'une heure dans le cadre de l'ULIS (Mme Martins)
- Histoire-géographie : 2h en primaires, une heure enlevée, maintien de Mme Moreau pour la liaison CM2/6ème. Suppression l'heure HG UPE2A, qui doit être comptée différemment.
- EPS : heure de professeur principal enlevée à la suite du départ de M. Stanek
- Atelier scientifique ajouté : travail de vacances à vacances sur des thématiques dédiées pour des élèves demandeurs en lien avec la technologie). Des périodes de six à sept semaines pour chaque groupe d'élèves. Les élèves s'inscriront pour plusieurs thèmes, en fonction de l'offre, sur une séquence au mois. Ces modules sont ouverts aux troisièmes (90 élèves sur l'année) sur

le temps de la pause déjeuner. Deux IMP réparties entre les six enseignants pour préparer ces ateliers nouveaux.

En terme de postes :

- Français en attente d'affectation plus BMP de 18 heures
- Mathématiques : Affectation de Mme CANEPA, Mme Martins deux heures de plus, plus un enseignant stagiaire pour 18H.
- Anglais : Affectation de Madame ARRABITO, en attente de décision rectorale pour les heures restantes.
- Espagnol : deux nouveaux collègues plus un BMP de 5H
- Allemand : Un seul groupe en 6eme pas assez de demandes, la direction ne souhaitant pas faire deux groupes à 16 élèves. Mais il a été décidé de conserver le poste de M. Gougeon à 18H et M. Gougeon fera une initiation en primaire pour le reste de son service.
- Histoire-Géographie : Affectation de madame MENAGER en temps partiel (12H), et un BMP pour le solde, soit neuf heures.
- Physique-chimie : Un fonctionnaire stagiaire dont Mme Sellier-Soulayrol sera la tutrice
- Education musicale : Arrivée de M. BOCCA.
- EPS : Nomination de Mme JOLFRE qui actuellement à Wallis et Futuna, qui arrivera en février

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

• **Convention avec la Croix Rouge dans le cadre du Point Ecoute 2021-22, soumise au vote**

Madame Delalande a fait un travail de recherche et d'étude de marchés. Il en ressort que la Croix Rouge propose un devis de 2.607,72 € par an. L'association actuelle ne peut s'aligner sur ce prix.

- 6 octobre au 15 décembre, trois heures par semaines
- 5 janvier au 29 juin, trois heures par semaines.

Cette Association a été proposée par le Rectorat, ce qui permet d'envisager le sérieux de ce choix. IL est précisé que le partenariat avec EIDIP a été intégralement soldé à hauteur de 5000 euros.

Le Conseil autorise madame Méténier, principale du collège, à signer la convention avec la Croix-Rouge

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

• **Projet d'établissement 2021-23 amendé, annexe 6, soumis au vote**

Le projet d'établissement définit des objectifs fixés collectivement, il ne s'agit pas de ce qu'il faut réaliser impérativement.

Ce projet couvre les années 2020-2025.

Quelques modifications :

- Un indicateur nouveau l'IPS (indice de position sociale) est pris en compte qui reflète l'origine sociale des élèves doit être pris en compte pour la pédagogie.
- Mention du dispositif devoir fait.
- Ateliers de soutien disciplinaires.

Sont ajoutés :

- Atelier d'argumentation (3°)
- Atelier Sciences in English (3°)
- Climat scolaire : politique contre l'absentéisme est renforcée. Impliquer les familles dans la scolarité de leurs enfants.
- Inclusion des élèves à besoins éducatifs particulier.
- L'établissement s'engage à être un lieu de formation.
- Projets dans le cadre du CDI.
- Ateliers animés par l'équipe de Lettres.
- Aisance à l'orale (atelier Théâtre).
- Les compétences linguistiques de 4eme sont retirées du projet parce que reposant sur d'autres textes et d'autres modules définis par l'Education nationale.
- Excellence sportive.
- Excellence scientifique (EIST)
- Atelier de découverte et d'approfondissement en sciences.
- Partenariat INSERM.

La FCPE se félicite d'une telle feuille de route avec des projets intéressants pour les élèves qui seront mis en œuvre mais s'étonne que les LV ne fassent pas partie du projet d'établissement alors qu'il s'agit d'un enjeu crucial en termes linguistiques pour les élèves du collège.

Ce projet n'est pas intangible, il peut être modifié en fonction des circonstances et des besoins au cours des trois prochaines années.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

• **Rapport pédagogique du chef d'établissement année 2020-21, annexe 7, soumis au vote**

Le Chef d'établissement présente le rapport pédagogique de l'établissement, en reprenant les réalisations de l'année scolaire, le plus souvent en dehors des salles de classe. Le rapport fait le bilan des orientations en fin de 3eme.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Questions annexes.

- Question sur les orientations par les Associations de Parents d'élèves.
- Impossibilité de tenir les conseils de classe sur l'horaire de midi.
- Tenir les commissions éducatives plus tôt dans l'année, ce qui devrait être facilité avec le passage au trimestre.



- Problème d'information sur la sectorisation du collège.
- Avenir de l'Annexe. Pas d'occupation de ce lieu par le collège. Impossibilité que ce lieu soit occupé à temps plein par des extérieurs.
- Statistiques d'affectation en seconde.
- Projet d'externalisation de la cuisine scolaire et avenir des personnels. Accès à la cantine pendant la période « COVID ».
- Echanges scolaires avec des établissements étrangers.
- Bilan EIST.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H55.

